

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du Produit : Shellzone Universal
Utilisations : Antigél et liquide de refroidissement.
Code Produit : 001B1876

Fabricant/Fournisseur : Shell Canada Products
400 - 4th Avenue S.W.
Calgary AB T2P 0J4
Canada

Téléphone : (+1) 8006611600
Télécopie : (+1) 4033848345

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC (24 hr): 1 (703) 527-3887 or 1 (800) 424-9300 (US)
CANUTEC (24 hr): (+1) 613-996-6666; Toll Free: 1-888-CAN-UTEC (226-8832)

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du mélange : Mélange d'éthylène glycol, d'eau et d'additifs.

Ingrédients contrôlés par le SIMDUT

Identité chimique	CAS n°	Conc. W/W
Ethylène-glycol	107-21-1	60.00- 100.00 %

Consulter le Chapitre 8 - Directives sur l'exposition en milieu de travail.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classe /Description SIMDUT : Catégorie D1B Matière toxique à effets aigus
Catégorie D2B Autres effets toxiques

Voies d'exposition : L'exposition peut avoir lieu par l'intermédiaire d'une inhalation, d'une ingestion, d'une absorption par la peau et par un contact avec les yeux ou la peau et par une ingestion accidentelle.

Dangers pour la santé : Légèrement irritant pour le système respiratoire. Peut provoquer une irritation modérée de la peau. Modérément irritant pour les yeux. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une acidose, des troubles cardio-respiratoires et rénaux. Une ingestion peut provoquer une somnolence et des

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

	<p>étourdissements. Possibilité d'altération d'organes ou de groupes d'organes après une exposition prolongée ; voir la Section 11 pour les détails. Organe(s) Cible : Rein. Poumons Système cardiovasculaire. Un abus intentionnel, un mésusage ou une autre exposition importante peut entraîner une altération multiple des organes et/ou la mort.</p>
Signes et symptômes	: La toxicité pour les reins peut être reconnue par du sang dans les urines ou un écoulement augmenté ou diminué d'urine. D'autres signes et symptômes comportent des nausées, des vomissements, des crampes abdominales, des diarrhées, une douleur lombaire juste après ingestion, et éventuellement une narcose et la mort. Des concentrations élevées peuvent provoquer des dépressions du système nerveux central qui peuvent entraîner des maux de tête, des vertiges et des nausées ; une exposition continue peut provoquer la perte de conscience et/ou la mort.
Dangers physiques et chimiques	: Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation.
Dangers pour l'environnement	: Non classé comme dangereux pour l'environnement.

4: Premiers secours

Informations Générales	: NE PAS ATTENDRE. Garder la victime au calme. Obtenir un traitement médical immédiatement.
Inhalation	: Transporter la victime à l'air libre. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.
Contact avec la peau	: Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec de l'eau puis, si possible, la laver au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	: Laver les yeux avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	: NE PAS ATTENDRE. Ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus proche pour y recevoir des traitements supplémentaires. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration.
Instructions pour le Médecin	: UN TRAITEMENT IMMÉDIAT EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT ! La mesure la plus appropriée est le transfert en centre médical et l'administration d'un traitement adéquat incluant éventuellement Le traitement préféré est un transport immédiat vers un centre médical et l'application du traitement approprié, notamment l'administration éventuelle de charbon actif, un lavage gastrique et/ou une aspiration gastrique. Si aucune des suggestions ci-dessus ne sont disponibles immédiatement et si l'on prévoit une attente de plus d'une heure avant d'obtenir les soins médicaux appropriés, il peut s'avérer nécessaire de provoquer des vomissements en utilisant du sirop IPECAC (contre-indiqué si certains signes

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

indiquent une dépression du système nerveux central). Les mesures à prendre doivent être considérées au cas par cas en suivant les conseils d'un spécialiste. D'autres traitements spécifiques peuvent inclure une thérapie à l'éthanol, au fomépizole, un traitement de l'acidose et une hémodialyse. Il est impératif de consulter un spécialiste sans tarder.

5: Mesures de lutte contre l'incendie

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Point d'éclair	: > 118 °C / 244 °F
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: 3 - 15 %(V)
Température d'auto-inflammabilité	: > 200 °C / 392 °F
Produits de Combustion Dangereux et Dangers Spécifiques	: Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe dans l'air, formé de gaz (fumées) et de particules solides et liquides dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et non-organiques non identifiés.
Agent extincteur approprié	: Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.
Moyens d'Extinction Déconseillés	: Ne pas utiliser d'eau en jet.
Équipement de protection pour les pompiers	: Pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné, porter un équipement de protection approprié comportant un appareil respiratoire.

6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures de Protection	: Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.
Méthodes de Nettoyage	: Récupérer les déversements importants (> 150 litres) par des moyens mécanisés tels qu'un camion de pompage par le vide vers une citerne dédiée à la récupération du produit ou son élimination en toute sécurité. Ne pas éliminer le reliquat par rinçage à l'eau. Le conserver comme déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques. Récupérer les déversements de faible ampleur (< 150 litres) par des moyens mécanisés dans un récipient étiqueté, hermétiquement fermé et dédié à la récupération du produit ou à son élimination en toute sécurité. Laisser le reliquat s'évaporer ou l'absorber avec un matériau absorbant que l'on

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Réglements sur les Produits
Contrôlés

éliminera en toute sécurité. Oter les terres contaminées et les évacuer en toute sécurité.

Conseils Supplémentaires : Prévenir les autorités compétentes si des déversements significatifs ne peuvent être maîtrisés.

7: Manipulation et stockage

- Précautions Générales** : En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manutention, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.
- Manipulation** : Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards. Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié. Eliminer de manière adéquate tout chiffon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie.
- Entreposage** : Conserver le récipient hermétiquement clos dans un endroit frais et correctement ventilé. Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés. Stocker à température ambiante.
- Matériaux Recommandés** : Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.
- Matériaux Déconseillés** : Zinc. Éviter tout contact avec des matériaux galvanisés.
- Informations Complémentaires** : Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.

8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Si la valeur de l'ACGIH (Conference Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux) est indiquée dans ce document, c'est uniquement à titre d'information.

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Produit	Source	Type	ppm	mg/m3	Notation
Ethylène-glycol	ACGIH	Ceiling(Aéro sol.)		100 mg/m3	

Consulter l'administration locale en ce qui concerne les limites d'exposition acceptables qui relèvent de sa compétence.

Indice Biologique d'Exposition (IBE)

Fiche de Données de SécuritéConformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

Pas de limite biologique attribuée.

Contrôles de l'exposition : Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent : Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air. Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Mesures de protection, telles que les équipements de protection individuelle : Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

Protection Respiratoire

: Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit. Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre. Sélectionner un filtre adapté aux mélanges de particules / de gaz et vapeurs organiques (Point d'Ebullition > 65 °C) (149°F).

Protection des Mains

: Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits Contrôlés

	de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte du matériau du gant.
Protection des yeux/du visage	: Pour parer à d'éventuelles projections, porter des lunettes de protection ou un écran facial complet.
Vêtements de Protection	: Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standards.
Méthodes de Contrôle	: Il peut être requis de surveiller la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général pour vérifier la conformité avec la LEMT et que les moyens de contrôle de l'exposition sont adaptés. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut également se révéler appropriée. Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé. Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données ci-dessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles. National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods http://www.cdc.gov/niosh/Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods http://www.osha.gov/Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances http://www.hse.gov.uk/ Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany. http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France http://www.inrs.fr/accueil
Contrôles de l'exposition Environnementale	: Minimiser le déversement dans l'environnement. Une étude doit être effectuée pour s'assurer du respect de la législation environnementale locale. Les informations relatives aux mesures de rejet accidentel se trouvent à la section 6.

9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect	: Pourpre. Liquide.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 100 °C / 212 °F Valeur(s) estimée(s)
Point de congélation	: Typique -36 °C / -33 °F
Pression de vapeur	: Données non disponibles
Poids spécifique	: Typique 1.13 à 15 °C / 59 °F

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Réglements sur les Produits Contrôlés

Masse volumique	: Typique 1,130 kg/m ³ à 15 °C / 59 °F
Solubilité dans l'eau	: Complètement Soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Données non disponibles
Viscosité cinématique	: Données non disponibles
Densité de vapeur (air=1)	: Données non disponibles
Conductivité électrique	: Ce matériau n'est pas un accumulateur statique.
Taux d'évaporation (nBuAc=1)	: Données non disponibles

10: Stabilité et réactivité

Stabilité	: Stable.
Conditions à éviter	: Températures extrêmes et lumière solaire directe.
Matières à Éviter	: Agents fortement oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.
Polymérisation Dangereuse	: Non
Sensibilité aux impacts mécaniques	: Non
Sensibilité aux décharges électrostatiques	: Non

11: Informations toxicologiques

Base d'Évaluation	: L'information fournie est basée sur les données des composants et sur la toxicologie de produits similaires. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.
Voies d'exposition	: L'exposition peut avoir lieu par l'intermédiaire d'une inhalation, d'une ingestion, d'une absorption par la peau et par un contact avec les yeux ou la peau et par une ingestion accidentelle.
Toxicité Orale Aiguë	: Nocif en cas d'ingestion. LD50 >500 - 2000 mg/kg , Rat. Classé nocif par la Commission Européenne. En ce qui concerne la toxicité orale aiguë il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres (1/2 verre). On a également montré que ce produit était toxique et potentiellement mortel par ingestion pour le chat et le chien. Une ingestion peut provoquer une somnolence et des étourdissements.
Toxicité Dermique Aiguë	: Faible toxicité: LD50 > 5000 mg/kg , Lapin.
Toxicité par inhalation aiguë	: Faible toxicité: LC50 >5 mg/l , 4 h , Rat.
Irritation de la Peau	: Possibilité d'irritation légère.
Irritation des Yeux	: Possibilité d'irritation légère.
Irritation des Voies Respiratoires	: L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut causer une irritation.

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Réglements sur les Produits Contrôlés

Sensibilisation	: Estimé non sensibilisant pour la peau.
Doses Répétées de Toxicité	: Rein: peut provoquer des lésions rénales.
Mutagénicité	: Considéré comme ne présentant pas de risque mutagène.
Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène.

Produit		Classification au plan de la cancérogénicité
Ethylène-glycol	:	ACGIH Group A4: Non classifiable comme carcinogène humain.
Ethylène-glycol	:	GHS / CLP: Aucune classification relative à la cancérogénicité

Toxicité pour l'appareil reproducteur et pour le développement	: Provoque une foetotoxicité chez l'animal ; considéré comme étant secondaire à une toxicité maternelle.
---	--

12: Informations écologiques

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits analogues. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

Toxicité Aiguë	: Estimé comme pratiquement non toxique:LC/EC/IC50 > 100 mg/l(pour les organismes aquatiques)
Mobilité	: Liquide dans la plupart des conditions environnementales. Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer la nappe phréatique. Se dissout dans l'eau.
Persistance et dégradabilité	: Facilement biodégradable.
Bioaccumulation	: Estimé non significativement bioaccumulable.
Autres effets néfastes	: Non considéré comme ayant un potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni de création d'ozone par réaction photochimique ou encore de contribuer au réchauffement climatique.

13: Considérations relatives à l'élimination

Élimination du Produit	: Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les propriétés physiques du matériau produit pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.
Emballage Souillé	: Eliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

Fiche de Données de SécuritéConformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14: Informations relatives au transport**Classification du Transport Canadien Routier et Ferroviaire**

Ce produit n'est pas réglementé en vertu du règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada pour les transports routier et ferroviaire.

Informations Complémentaires : Les règles de l'annexe 1 de la convention MARPOL s'appliquent pour toute expédition en vrac par voie maritime.

15: Informations réglementaires

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits contrôlés et la FS (Fiche signalétique) contient tous les renseignements prescrits par les Règlements sur les produits contrôlés.

Classe /Description : Catégorie D1B Matière toxique à effets aigus
SIMDUT : Catégorie D2B Autres effets toxiques

État de l'inventaire

EINECS : Tous les composants sont répertoriés et/ou sont des polymères exemptés.

TSCA : Tous les composants sont répertoriés.

DSL : Tous les composants sont répertoriés.

16: Autres informations

Numéro de version de la : 1.2
Fiche de données de
sécurité

Fiche de données de : 2015-03-08
sécurité valide à partir du
(date)

Révisions de la Fiche de : Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une

Fiche de Données de Sécurité

Conformément aux Règlements sur les Produits
Contrôlés

- données de sécurité** : modification par rapport à la version précédente.
- Réglementation relative à la fiche de données de sécurité** : Le contenu et le format de cette fiche technique santé-sécurité est conforme au Règlement sur les produits contrôlés.
- Fiche de données de sécurité préparée par Distribution de la FDS** : Shell Gestion Responsable Des Produits; 1-800-661-1600
- : Les informations de ce document seront mises à la disposition de tout utilisateur du produit.
- Avis** : Les renseignements contenus dans les présentes sont basés sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'environnement seulement. Aucune garantie expresse ou tacite n'est faite relativement à la précision des renseignements présentés dans ce document, aux propriétés particulières du produit ou aux résultats qui peuvent être obtenus de son utilisation.